

MINISTERE DES TRANSPORTS

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline –

Travail

**COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF À L'ACCIDENT DE LA CIRCULATION
SURVENU LE JEUDI 17 OCTOBRE 2024 SUR L'AXE YOPOUGON - SONGON**

Le jeudi 17 octobre 2024, alors que le Comité National de Sécurité (CNS) venait à peine de saluer les efforts du Gouvernement dans la lutte contre l'incivisme routier ayant permis une baisse de plus de 30% du nombre de tués sur les routes en Côte d'Ivoire, un accident mortel de la voie publique a eu lieu aux environs de 18 heures sur l'axe Yopougon-Songon, précisément au niveau du carrefour « SAPH » au PK 15.

L'accident impliquant un véhicule de transport en commun de type « Massa » et un camion de marque SINOTRUK a **fait cinq (05) tués et onze (11) blessés, dont deux (02) dans un état critique** pris en charge par les services de secours et conduits aux urgences du CHU de Yopougon.

Le Ministre des Transports exprime les sincères condoléances du Gouvernement aux familles des victimes décédées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Notons qu'aussitôt informé, le Ministre a instruit les services compétents du Ministère des Transports, notamment le Bureau Enquête Analyse Accident (BEA), à se rendre immédiatement sur les lieux en vue de recueillir les données et informations pouvant aider à faire toute la lumière sur les circonstances de cette tragédie.

Le Ministère des Transports, tout en rappelant aux acteurs du transport routier et à l'ensemble des automobilistes que **toute personne se rendant coupable de manquements aux règles de sécurité routière s'expose aux sanctions prévues par la loi**, tient à réaffirmer l'engagement et la détermination du Gouvernement à poursuivre les réformes nécessaires dans le cadre de la lutte contre l'incivisme routier, conformément à la stratégie nationale de sécurité routière adoptée le 7 juillet 2021.

STOP À L'INCIVISME SUR LA ROUTE

Fait à Abidjan, le 17 octobre 2024.

Le Directeur Général des Transports Terrestres et de la Circulation

Oumar SACKO